

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Bodart Eddy ;Bulpa Pierre (coordinateur) ;De Canniere Louis ;Evrard Patrick ;Gourdin Maximilien ;Horlait Geoffrey ;Michaux Isabelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Les thèmes principaux abordés traiteront de différentes situations urgentes pouvant être rencontrées en milieu sportif (terrestre ou aquatique): Partie A - l'organisation des activités aquatiques en piscine dans le respect des principes de sécurité qui sont associés à ces pratiques, - l'identification des situations à risque, - l'identification des conditions qui nécessitent une réanimation respiratoire ou cardio-respiratoire, - l'apprentissage des gestes techniques spécifiques à la réanimation respiratoire ou cardio-respiratoire. Partie B - l'apprentissage des gestes spécifiques au sauvetage en piscine.
Acquis d'apprentissage	1 Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier les situations médicales à risques, de comprendre et de maîtriser les gestes qui sauvent et d'éviter les gestes délétères, notamment suite à un accident en piscine, et plus largement de s'insérer dans la chaîne de survie de l'aide médicale urgente. (partie A) Il maîtrisera les principales techniques de sauvetage en piscine. (partie B) ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation des acquis se fera via un examen théorique et un examen pratique, tous les deux se dérouleront lors de la session de janvier ou lors de celle de septembre (pas de session en juin, pas de rattrapage hors session). La note globale du cours sera la moyenne des deux parties, excepté en cas d'échec à l'une des parties où la note finale sera inférieure à 10. Vous devez vous inscrire à temps sinon vous serez postposé à la session de septembre. Par ailleurs, il n'est pas possible de passer l'examen pratique hors session. L'examen théorique sera écrit sous forme d'un QCM et/ou d'un QROC. L'examen pratique, par définition, évaluera comment le candidat met en pratique les connaissances acquises. En cas d'échec à l'un des examens, celui-ci doit être représenté à la session de septembre (la note de la partie réussie est mise au "frigo" en attendant). En cas de maladie lors d'un des examens, un certificat médical doit être remis endéans les 2 jours (au moins un scan du certificat médical adressé au CT et au secrétariat de la faculté, tout certificat arrivant après la date de la délibération ne pourra être pris en considération) et la réalisation de cet examen sera post posée à la session suivante, c'est à dire en septembre (pas de possibilité de passer la partie en échec en dehors des sessions).
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours a pour objectif premier de former les candidats aux gestes et attitudes à avoir face aux problèmes médicaux critiques auxquels leur activité professionnelle les expose potentiellement. L'apprentissage portera d'abord sur la reconnaissance des problèmes médicaux potentiellement graves et sur l'identification des signes d'alerte qui doivent conduire à l'appel aux médecins et/ou aux secours spécialisés. Les gestes et attitudes à adopter dans l'attente de l'arrivée des renforts médicaux seront ensuite enseignés tant de manière théorique que pratique. Compte tenu du caractère universitaire du cours, un second objectif sera de permettre la compréhension des mécanismes physiologiques en cause dans les pathologies et les traitements présentés. Le cours comportera donc une partie théorique sous forme de cours magistraux et une partie pratique permettant aux candidats de réaliser les gestes appris lors des cours théoriques.
Contenu	Droit et devoir du sauveteur, considérations éthiques et légales, organisation de l'aide médicale urgente et du 100. Les sources de l'information. Réanimation cardio-pulmonaire de base. Physiologie RCP. La défibrillation externe automatique. Les patients à risques cardiaques. Les patients à risques respiratoires. Les traumatismes fermés et ouverts. Les traumatismes ostéo-articulaires, les petits traumatismes, les plaintes d'alerte. ORL, ophtalmo, dermatologiques. Le patient âgé. Les patients à risques métaboliques allergiques. Noyade : épidémiologie et

	étiologie. Les accidents de plongées, les accidents en milieu marin, les accidents de piscine. Les patients à risques toxicologiques, licites et illicites. Les patients agressifs. Les accidents liés au chaud et au froid, et à l'électricité.
Ressources en ligne	Les présentations powerpoints des différents cours seront disponibles sur Moodle au plus tard juste après que le cours ait été donné. Si possible, d'autres liens seront aussi signalés via Moodle
Bibliographie	Syllabus "ADEPS", cfr cours pratique
Autres infos	Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique que l'absence de suivi d'UE LIEPR1023, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA	4	LEDPH1022 ET LIEPR1022	